**FICHE DE CHOIX D'EPREUVE LE RATTRAPPAGE AU BTS – SESSION 2021**

| **BTS Conception processus de réalisation de produits** | | |
|---|---|---|
| NOM :<br>Prénom :<br>Date de naissance :<br>Date et signature du candidat : | | Mettre une croix sur votre choix d'épreuve pour le rattrapage |
| Épreuves | Unités | X |
| E1 Culture générale et expression | U1 | |
| E2 Langue vivante étrangère - Anglais | U2 | |
| E31 Mathématiques | U31 | |
| E32 Physique - Chimie | U32 | |

Vous devez faire un choix d'épreuve sur une unité relevant du domaine général en mettant une croix dans la colonne correspondante. Vous pouvez choisir une épreuve évaluée en CCF.
Vous serez également interrogé pour la deuxième épreuve sur le domaine professionnel qui ne porte pas sur une unité précise.
Vous ne pouvez pas choisir au rattrapage une épreuve pour laquelle nous avez un bénéfice ou une dispense.

Cette fiche renseignée doit être retournée à l'adresse mail suivante : laurent.marty@ac-aix-marseille.fr
Tél : 04 42 91 72 00 - **dans le délai de 24 heures au plus tard après la publication des résultats de la 1ère délibération.**

**Conditions pour bénéficier du rattrapage BTS :**
- Les candidats présents aux épreuves et qui n'ont pas obtenu leur BTS,
- Les candidats absents à une ou plusieurs épreuves avec justificatifs

Les candidats dont les absences ne sont pas justifiées et les candidats ayant une note « NV » non valide ne sont pas autorisés à présenter les épreuves de rattrapage.

Vous êtes invité à consulter vos **résultats sur PUBLINET le 24/06/21** à partir de 15h00.